

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :

Actions de formation

**SF21-FORMATION
2026**


**Solidarité
femmes 21**

FORMATION

*Membre de la Fédération Nationale
Solidarité Femmes*


**Solidarité
femmes**

3919

appel anonyme, gratuit, 24h/24 et 7j/7

Formations 2026

- Un catalogue de formations
- Des formations à la demande
- Une logique de progression

Toutes les formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour les autres types de handicap, merci de nous consulter

DES FORMATRICES DE QUALITÉ ET EXPERTES

Solidarité Femmes 21 accueille, écoute, oriente et accompagne des femmes victimes de violences depuis plus de 40 ans. Cette expérience est aujourd'hui au service des formations que nous dispensons.

Nous proposons nos formations en présentiel afin de favoriser l'émergence d'une culture et d'un savoir commun et ainsi co-construire le travail de réseau essentiel au traitement de la problématique. Nous instaurons dans toutes nos formations un cadre sécurisant et confidentiel pour encourager et valoriser la prise de parole et tenter d'éviter l'isolement dans la pratique professionnelle. Tous les échanges durant les formations restent strictement confidentiels et internes au groupe.

Solidarité Femmes 21 est adhérente à la **Fédération Nationale Solidarité Femmes** qui lui assure une veille réglementaire sur les questions de la formation professionnelle ainsi que notre propre **OPCO Santé**. Nous bénéficions également de conseils juridiques et pratiques délivrés par le **Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative**, de **Nexem** et de **l'APSALC**.

Notre Activité

L'action que nous menons localement à Dijon et en Côte-d'Or est affiliée au réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, opérateur historique du 3919, n° national d'écoute pour toutes les violences faites aux femmes.

Nous sommes le «référént violences conjugales» pour l'ensemble de la Côte-d'Or.

Toutes nos actions visent à soutenir les femmes qui s'interrogent sur leur relation ; ou qui viennent nous rencontrer dans leurs démarches de sortie des violences, qu'elles soient conjugales ou intrafamiliales.

Nous assurons un accueil inconditionnel, à toutes les femmes désirant un rendez-vous. Nous proposons un accompagnement spécialisé avec nos professionnel.les, psychologues et travailleurs sociaux ; un hébergement sécurisé, ainsi qu'un groupe de paroles.

Formatrices

Les formatrices interviennent en binômes afin d'apporter un regard, des compétences et expertises complémentaires.

Cette coanimation systématique garantit un programme vivant et dynamique.

INTERNES À L'ASSOCIATION

Une Psychologue clinicienne et formatrice, travaille à l'association depuis 2020.

Une Psychologue clinicienne et formatrice. Coanimatrice d'un atelier d'expression pour les enfants de 2006 à 2012. Coanimatrice d'un groupe de parole. Travaille à l'association depuis 2002.

Une Travailleuse sociale et formatrice. Salariée de l'association de 1999 à 2015 et depuis septembre 2020. Coanimatrice d'un groupe de parole et formatrice pour l'association depuis 2015.

Une Éducatrice spécialisée et formatrice. Salariée à l'association depuis 2020. Travaille dans le secteur des violences faites aux femmes depuis plus de 20 ans.

EXTERNES À L'ASSOCIATION

Une Juriste spécialisée en droit de la famille et droit des étrangers au CIDFF 21.

Une Docteure en psychologie clinique, intervenante auprès d'auteurs de violences en milieu carcéral et en milieu ouvert. Formatrice occasionnelle pour Solidarité Femmes 21 depuis 2017.

Les violences conjugales

Niveau 1



Durée : 2 journées

Coût : 475€



Une problématique qui défie la loi

Objectifs et compétences visées :

1. Apporter aux stagiaires des éléments théoriques et pratiques pour une meilleure compréhension de la problématique des violences conjugales
2. Favoriser le travail en réseau sur un territoire : les groupes pluridisciplinaires sont privilégiés.
3. Savoir accueillir, écouter et orienter une femme victime de violences conjugales



Public :

Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...



Pré-requis :

Aucun



Contenu pédagogique et méthodologie :

En s'appuyant sur les expériences et questionnements des participant.es, les deux intervenantes apportent au groupe différents contenus théoriques sur les processus en jeu. Les thèmes peuvent être abordés à partir d'études de cas issues de la pratique des stagiaires, de documents vidéo, de mises en situation, de travaux en sous-groupes...



Intervenant.es :

Une psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
Une docteure en psychologie clinique



Nombre de participant.es :

14 stagiaires maximum - 7 stagiaires minimum



Les violences conjugales Niveau 2

 Durée : 2 journées



Une problématique qui défie la loi

Objectifs et compétences visées : *Formation essentiellement centrée sur les auteurs de violences conjugales*

**Nouvelle
formation
de niveau 2
en cours
de construction
pour début 2027**

Les violences conjugales Femmes étrangères, un accompagnement spécifique

 Durée : 1 journée
Coût : 240€



Quelles difficultés et quelles ressources ?

Objectifs et compétences visées :

À l'appui des compétences acquises au niveau 1, donner aux stagiaires des apports théoriques et pratiques sur la question des femmes étrangères victimes de violences conjugales afin d'améliorer leur qualité d'écoute, d'orientation et d'intervention auprès de ce public spécifique.



Public :

Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...



Pré-requis :

Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.



Contenu pédagogique et méthodologie :

À partir de la reprise de quelques concepts développés au niveau 1, la formation sera centrée sur les répercussions et conséquences pour les femmes ayant un statut administratif d'étrangères. Des situations concrètes seront abordées à partir de l'expérience des stagiaires, de vidéos ou de jeux de rôles.



Intervenant.es :

Une travailleuse sociale à Solidarité Femmes 21
Une juriste spécialisée en droit des personnes étrangères au CIDFF21



Nombre de participant.es :

14 stagiaires maximum - 7 stagiaires minimum



Accueillir la parole des femmes victimes

*Penser les résonances,
quels enjeux, quelle posture ?*



Durée : 2 journées

Coût : 475€



Des violences conjugales aux violences familiales



Durée : 2 journées

Coût : 475€

Le positionnement de l'intervenant.e

Objectifs et compétences visées :

Lors des rencontres avec les victimes de violences conjugales, ajuster son positionnement professionnel en conscience : interroger l'éthique, intégrer des outils, penser sa pratique, élaborer ensemble



Public :

Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...



Pré-requis :

Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.
Avoir suivi la formation "les enfants au cœur de la tourmente" est un plus.



Contenu pédagogique et méthodologie :

À partir de quelques concepts développés au niveau 1, la formation comprendra 2 axes :

1. Un axe théorique de compréhension des enjeux existants dans la relation entre les professionnel.les et les victimes de violences conjugales.
2. Un axe pratique et dynamique en co-construction dans le groupe.



Intervenant.es :

Une psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
Une éducatrice spécialisée à Solidarité Femmes 21

Nombre de participant.es :

14 stagiaires maximum - 5 stagiaires minimum



Les enfants au cœur de la tourmente

Objectifs et compétences visées :

1. À l'appui des compétences acquises au niveau 1, donner aux stagiaires des apports théoriques et pratiques sur la question des enfants co-victimes de violences conjugales afin d'améliorer leur qualité d'écoute, d'orientation et d'intervention auprès de ce public spécifique
2. Repérer, en fonction de l'âge des enfants, les conséquences possibles des violences conjugales et appréhender des modes d'échanges avec eux sur cette thématique conjugale



Public :

Toute personne confrontée dans sa pratique à des situations de violences conjugales. Travailleurs sociaux, policier.es, gendarmes, professionnel.les de santé, de justice...



Pré-requis :

Avoir obligatoirement suivi la formation Niveau 1.



Contenu pédagogique et méthodologie :

À partir de la reprise de quelques concepts développés au niveau 1, la formation sera centrée sur les répercussions et conséquences pour le développement des enfants co-victimes de violences conjugales. Des situations concrètes seront abordées à partir de l'expérience des stagiaires, de vidéos ou de jeux de rôles.



Intervenant.es :

Une psychologue clinicienne à Solidarité Femmes 21
Une éducatrice spécialisée à Solidarité Femmes 21

Nombre de participant.es :

14 stagiaires maximum - 5 stagiaires minimum





Une logique de progression

Le Niveau 1 est notre formation de "base" en violences conjugales. Il ouvre la porte des autres formations du catalogue en fonction des souhaits et des besoins de chaque stagiaire. Le Niveau 1 aborde les concepts, les processus, les enjeux, le positionnement des professionnel.les, le travail en réseau et les notions incontournables à connaître pour tout accompagnement d'une personne en contexte de violences conjugales. Chaque groupe voit la formation s'adapter à son niveau et à ses attentes, les formateurs et les formatrices vérifient régulièrement les besoins du groupe et s'y adaptent dans le respect du programme.

Niveau 1

Dijon : 23 et 24 février

Dijon : 18 et 19 mai

Dijon : 21 et 22 septembre

Dijon : 3 et 4 décembre

Saône et Loire * : 8 et 9 juin

Saône et Loire * : 12 et 13 octobre

*Inscriptions auprès de M^{me} Bonnot DDDFE 71

Modules complémentaires

Femmes étrangères, un accompagnement spécifique

Dijon : 28 avril

Des violences conjugales aux violences familiales

Dijon : 28 et 29 mai

Accueillir la parole des femmes victimes

Dijon : 15 et 16 octobre

11 sessions de niveau 1 :
132 personnes formées



98 %
de satisfaction

2 sessions de niveau 2 :
22 personnes formées



93%
de satisfaction

3 modules complémentaires



97%
de satisfaction

Pour l'ensemble des personnes formées



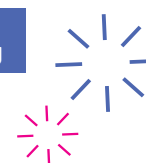
99,5 % déclarent avoir atteint leur objectifs !



Interventions à l'école de Gendarmerie

Un partenariat qui perdure avec l'école Nationale de la PJJ

Interventions à la MPF (Maison de Protection des Familles)



Ces dernières années, ils nous ont fait confiance pour sensibiliser ou former leurs étudiant.es ou leurs équipes :

École de sages-femmes de Dijon, IFAS de Beaune, IFAS de Chatillon-sur-Seine, IRFESS-FI Croix-Rouge à Quetigny, IRTESS de Dijon, le Pont à Mâcon (71), ENPJJ, Conseil Départemental de Côte d'Or, Solidarité Femmes 67, PLIE, MPF, SAPSAD PEP BFC, Habitat & Humanisme, l'École des Greffes de Dijon, USHBFC, Contrat local de santé Pays Seine et Tille, CHU pôle de santé GYOB, le CESAM, Science PO, la police municipale de Dijon, la mairie de Dijon, l'association Le Pont, la CAF, L'ACODEGE, L'ADEFO, Solidarité Paysans



La certification qualité QUALIOPi a été délivrée au titre de la catégorie de formation suivante: **ACTIONS DE FORMATION**

Un bulletin par personne et par formation demandée :

Nom : Prénom :

Profession :

Courriel Stagiaire : @

Employeur :

Adresse de Facturation :

.....

Courriel Employeur : @

Tél employeur: / / / Tél stagiaire : / / /

Titre de la formation demandée :

Lieu : Dates :

Montant** :

Dates & lieu de réalisation du niveau 1* : à

*Obligatoire pour toutes les formations du catalogue.

**L'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire et ne peuvent être pris sur le lieu de formation.

Mon employeur désire recevoir une convention de formation : **OUI** / **NON**

Situation de handicap **OUI** / **NON**

Si oui, de quels moyens supplémentaires auriez-vous besoin ?

.....

À réception de votre bulletin d'inscription, vous recevrez une convention de formation si demandée.

Quelques jours avant la formation vous recevrez une convocation précisant les modalités pratiques, le règlement intérieur des formations et le programme. Une attestation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et nous pourrons adresser une copie des feuilles d'émargement aux employeurs sur demande.

Bon pour acceptation des CGV

Date et signature :

Tampon de la structure :

Désignation

L'association Solidarité Femmes 21, désignée ci après SF21-Formation est reconnue organisme de formation professionnelle depuis 2005, dont le siège social est situé : Résidence de l'île Verte - 43 A, rue de Mulhouse 21000 Dijon. SF21-Formation met en place et dispense des formations, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par SF21-Formation pour son compte propre ou pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de SF21-Formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Devis et attestation

Pour chaque formation, SF21-Formation peut, sur demande, fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de nous retourner un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention manuscrite, "bon pour accord". Une attestation de présence est fournie directement au stagiaire à l'issue des formations.

Prix et modalités de paiement

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant, par virement bancaire.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences agréé (OPCO), il est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où SF21-Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de cette dernière sera facturée au client.

Programme des formations

Si ils ou elles le jugent nécessaire, les intervenant.es pourront modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participant.es. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Conditions de report et d'annulation

Par le stagiaire : l'annulation d'une participation à une formation est possible sans frais, par mail adressé à sf21-formation@outlook.fr au plus tard 3 semaines avant le début de celle-ci. Passé ce délai le client est tenu de payer la totalité du cout de la formation. Par SF21-Formation : l'association se réserve le droit d'annuler toute formation 7 jours au plus tard avant le début de la formation, si le nombre de participants est en dessous de :

- 5 pour les formations des pages 5, 8 et 9 du catalogue
- 7 pour les formations en page 6 et 7 du catalogue

Aucun frais ne sera alors facturé au client.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, papier, numérique, électronique..., sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord express de SF21-Formation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations ou autre communication.

Informatique et liberté

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à SF21-Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clients pour des prospections commerciales. Suivant la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès de rectification et d'opposition de ces données personnelles le concernant.

Le 3919

VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.

Appel anonyme et gratuit 7 j/7 et 24h/24

L'appel à ce n° n'apparaît pas sur les factures de téléphone.

La ligne "Violences Femmes Infos" créée en 1992 par la Fédération Nationale Solidarité Femmes est devenue 3919 en 2007, puis n° national de référence pour toutes les violences faites aux femmes en 2014 (violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences sexistes au travail, harcèlement...).

Cette ligne garantit une écoute, une information et en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement, de mise en sécurité et auprès des associations partenaires spécialisées: L'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail, l'association Femmes Solidaires, l'association Voix de Femmes, la Fédération Nationale d'Information des Droits des Femmes et des Familles, le Collectif Féministe Contre le Viol, la Fédération Nationale du Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines, des Mariages Forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants et le Mouvement Français pour le Planning Familial.



Nos partenaires pour la formation





Solidarité **femmes 21**

Espace de Formation

2 rue du Dauphiné
Bâtiment le Broges IV
21121 Fontaine-lès-Dijon

Nous suivre :  

Nous contacter :

03 80 67 17 89

sf21-formation@outlook.fr

www.solidaritefemmes21.fr